

Thème : La pénalisation croissante du droit fiscal : savoir gérer le risque pénal de fraude fiscale

Date : Vendredi 16 septembre 2022 de 14h à 17h

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

Objectifs :

- Identifier les contours de la notion de fraude fiscale
- Savoir raisonner les risques afférents à cette notion
- Déterminer une politique de gestion du risque de fraude fiscale

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- 1 - Définir la notion de fraude fiscale,
- 2 - Illustrations en droit fiscal national et international,
- 3 - Stratégies possibles (« éviter » les poursuites pénales versus « gérer » les poursuites pénales)
- 4 - La question de la mission de conseil de l'avocat en matière de fraude fiscale

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive, remise d'un support écrit détaillé par voie électronique, conseils fiscaux.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Monsieur Alexandre LAUMONIER, Enseignant en droit fiscal à l'Université de Bordeaux, docteur en droit, ancien avocat.

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)

- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »

Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.